**Procès-Verbal**

**Assemblée Générale Annuelle du**

**Club de TaeKwonDo de Charlesbourg**

**En date du 16 novembre 2017, 19h30**

**Au Dojang du Club, à l’Arpidrome**

1. **Ouverture de l’assemblée** à 19h35. La liste des présences est à la fin du document.
2. **Lecture et adoption de l’ordre du jour** : l’ordre du jour est accepté tel que rédigé.
3. **Lecture et adoption du procès-verbal de l’AGA 2016** : Il est proposé par MH Léger de placer les noms au complet sur le document puisqu’il n’y a pas de liste de présences à la réunion. Cela sera fait et le PV de la réunion 2016 et celui de la présente assemblée seront publiés sur le site web du Club. L’adoption du PV de l’AGA 2016 est proposé par F Larochelle, secondé par MH Léger, Il est adopté à l’unanimité.
4. **Mot du président du Club**.
	1. **Bilan de l’année 2017**. Jean-Christophe Rondy-Turcotte fait un survol des faits marquants de la dernière année. Le **site web** a finalement été mis en fonction à l’automne 2017. Il est désormais possible de faire les inscriptions en ligne. De plus, il permet une communication plus directe avec les membres en affichant les nouvelles du Club. Des liens Facebook et Youtube sont activés. Les membres du Club seront invités à y ajouter du contenu. Lors des prochaines inscriptions, nous demanderons aux membres et à leurs parents, le cas échéant, de signer une autorisation d’utiliser et de publier des photos et vidéos des membres sur notre site web. La **vente de chocolat** du printemps 2017 a été très profitable. Tous les membres du Club ont participé, souvent avec enthousiasme. Les revenus de 2300$ ont été dirigés vers l’achat d’équipement : mannequin de frappe, matériel d’exercice et boucliers. Le CA prévoit renouveler la campagne au début 2018. La **fête de fin d’année** à la piscine de l’Arpidrome suivie du repas pizza a été un franc succès et sera renouvelée également en 2018. Les **revenus d’inscription** ont diminué. Le nombre de membres s’est stabilisé. Cette diminution des revenus d’inscription s’explique par la fusion des sessions hiver et printemps qui génère moins de revenus mais entraîne moins de dépenses puisque l’offre de cours est raccourcie au printemps. La nouvelle santé financière du Club a permis de supporter un athlète et son entraîneur au tournoi américain US Open et de supporter deux athlètes aux championnats canadiens. Ces participations ont amené un rehaussement du rayonnement du Club et a servi de motivation aux membres de notre équipe d’élite.
	2. **Projets pour 2018** : Le Club a publié un sondage en ligne pour établir l’intérêt des membres pour un **cours de combat** 13+, le samedi matin. Nous n’avons eu que 6 réponses, en majorité favorables. Il y aura donc un projet pilote de 4 semaines au début 2018 pour établir l’opportunité d’offrir ce cours de façon permanente. C’est la grande question qui sera explorée par le Club, en 2018. Doit-on et peut-on augmenter notre **offre de cours** sans mettre en danger la santé financière de l’organisation? Une plus grande offre de cours permettrait aux membres plus de flexibilité dans leur participation et possiblement, une augmentation du membership. Par contre, elle entraîne une augmentation des frais d’opération. M. P Arsenault indique que les **tapis du Dojang** peuvent encore être utilisés pour environ 7 ans. Il faudra donc commencer à prévoir ce renouvellement dès maintenant pour dégager des fonds progressivement et explorer les options de partenariat/ subventions pour ce renouvellement de nos surfaces de combat. M. François Vincent va élaborer dans les prochaines semaines un **camp d’été 2018** d’une semaine qui sera offert après la fin des classes et avant le début des camps de jour de la Ville, c’est-à-dire, pour la dernière semaine de juin.
5. **Présentation et adoption des états financiers du Club**. Mme Marie-Claude Abel, de MCA comptabilité conseils, produit nos états financiers depuis plusieurs années. Elle nous a présenté ceux de l’année financière s’étant terminé le 31 août 2017. Les **revenus d’inscriptions** ont diminué de 12%. Les **inventaires** ont beaucoup progressé, correspondant aux achats de Dobok et d’équipements de combats. Il semble que l’inventaire des stocks ait été comptabilisé différemment des années passées car ces stocks doivent faire partie des actifs. L’achat du mannequin de frappe et des steps d’entraînement n’avait pas été comptabilisé dans les actifs. Leur coût sera porté à l’amortissement des actifs. Mme Abel produira un nouvel état financier en tenant compte de ces données. La grande modification aux états financiers pour la dernière année est la nouvelle structure de salaire du directeur technique qui, au lieu de recevoir un salaire de 800 à 1000$ par mois, reçoit son salaire horaire pour les heures travaillées. Ainsi, alors que les salaires des professeurs ont tous été augmentés, les **charges salariales** pour l’année ont diminué de 8092$ pour s’établir à 12 248$ (-39% par rapport à 2016) pour l’année. C’est l’effet combiné de la modification de la structure salariale et la diminution de l’offre de cours. Ainsi, **l’exercice financier se solde par un premier bénéfice d’environ 1000$**, une première depuis 2012. Nous n’avons toujours pas reçu de facture de la Ville pour l’utilisation des locaux de l’Arpidrome à la session hiver-printemps 2017. Mme Paquet nous assure que celle-ci sera envoyée sous peu.
6. **Élection du CA du Club pour la prochaine année**. L’Assemblée remercie les membres du CA qui terminent leur mandat : Mélanie Côté et Linda Boily. Les autres membres en place désirent continuer leur engagement : Thomas Buijs (qui s’est joint au CA en cours d’année), Benoît Dugas (absent lors de la réunion), Stéphane Godin, Philippe Grégoire, Marie-Hélène Léger et Jean-Christophe Rondy-Turcotte. Ce CA est nommé à l’unanimité par l’assemblée des membres.
7. **Varia**: MH Léger propose une **motion de félicitations** à l’endroit du directeur technique, M. François Larochelle, qui a su, par son enthousiasme et son implication, insuffler un nouvel élan au Club et aux professeurs. La motion est adoptée à l’unanimité. L’assemblée remercie également M. Patrick Arsenault qui a pris en charge tout le volet compétitif du Club. Une proposition de **renouveler le mandat de Mme Marie-Claude Abel** comme comptable et vérificatrice externe est soumise par MH Léger, secondée de M Côté. La proposition est adoptée à l’unanimité.
8. **L’ordre du jour étant épuisé, l’assemblée est levée à 20h40.**

Philippe Grégoire, secrétaire

Rédigé le 17 novembre 2017

**Liste des présences.**

Du conseil d’administration

Thomas Buijs

Mélanie Côté

Stéphane Godin

Philippe Grégoire

Marie-Hélène Léger

Jean-Christophe Rondy-Turcotte

Professeurs

Patrick Arsenault

Dany Guillemette

François Larochelle

François Vincent

Membres- parents

Nadjimou Radji

Nathalie Rodrigue

Invités du CA

Marie-Claude Abel de MCA comptabilité conseil

Karrel Paquet de la Ville de Québec